

Pourquoi nous devons bien connaître vos priorités

Les négociations collectives pour le personnel enseignant de l'AEFO, ainsi que pour le personnel de soutien de l'Unité 103, s'étalent généralement sur une période de deux ans (si on inclut la période de préparation). Et bien qu'on en entende parler plutôt vers la fin du cycle, les premiers mois sont très importants. Nous y sommes.

Depuis quelques mois, une équipe de cadres, d'agentes, d'agents et d'enseignantes et d'enseignants a travaillé et travaille avec diligence à sa toute première étape : l'élaboration du sondage nég, conçu pour recueillir vos commentaires. Il est en ligne depuis le 30 septembre. Une fois l'étape du sondage complétée, il faudra identifier les priorités qui feront partie de la stratégie de négociation, puis étudier ce que les autres filiales feront et quelles stratégies elles adopteront. La négociation comme telle devrait se mettre en branle en février 2014, d'abord au niveau provincial puis au niveau local.

Compléter le sondage sur la négociation, c'est votre façon de participer à la vie syndicale. Inciter vos collègues à le faire en est une autre. C'est l'occasion de faire entendre votre voix. Lors de la dernière négociation, un peu plus du tiers des membres a répondu. Ce n'est pas suffisant! Nous devons faire mieux. Prenez quelques minutes pour nous faire connaître vos priorités (section sécurisée du www.aefo.on.ca). C'est votre contribution à la prochaine négociation. Contribution essentielle, s'il en est une.

Le président,



Carol Jolin

Compléter le sondage sur la négociation,
c'est votre façon de participer à la vie syndicale



Éducation postsecondaire en Ontario français

Vous êtes invitées et invités à l'une des six consultations régionales visant à prendre le pouls des francophones sur l'avenir des études collégiales et universitaires en français en Ontario. En y participant, vous aiderez à élaborer un plan d'action qui servira de guide pour les programmes et la gouvernance en français au sein des collèges et universités francophones. Info : <http://etatsgeneraux.ca/>.

19 octobre : Timmins - Consultation du Nord-Est (avec vidéoconférence à partir de Hearst, Kapuskasing et New Liskeard)

2 novembre : Sudbury - Consultation du Moyen-Nord

9 novembre : Toronto - Consultation du Centre

16 novembre Windsor - Consultation du Sud-Ouest

22 novembre : Thunder Bay - Consultation du Nord-Ouest (avec vidéoconférence à partir de Red Lake, Dryden, Ignace, Geraldton, Nakina, Longlac, Marathon, Manitouwadge et Terrace Bay)

30 novembre : Ottawa - Consultation de l'Est

Femmes en politique

Vous êtes une femme et vous hésitez à vous lancer en politique? À Voix égales vous propose un cours en ligne pour vous aider à répondre aux questions essentielles : pourquoi envisager la politique? Quel palier de gouvernement vous conviendrait le mieux? Quand doit-on se présenter? Ce cours est gratuit, mais il faut s'inscrire. Info : www.equalvoice.ca/.

Ateliers de formation

Le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP) offre des formations portant sur l'efficacité au travail à Barrie, Sudbury, Timmins, Kapuskasing, Thunder Bay et Ottawa. Info : www.cforp.ca/pp/; brigitte.pare@cforp.ca. Une bonne façon d'utiliser le 1 000 \$ du Fonds de perfectionnement professionnel de l'AEFO! Détails au www.aefo.on.ca.

Vedette d'un soir

La production bien connue l'Écho d'un peuple s'installe à Kingston en novembre! C'est le moment idéal de vous replonger dans l'histoire franco-ontarienne... ou d'y participer. La production cherche des personnes pour des rôles de figuration (« mime-lipsync »), parmi lesquels une commère, une Acadienne et un homme énervé. Prévoir quelques soirées de préparation. Info : echonation.people@gmail.com.

FRANCONNEXION?

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) vous invite à un Symposium sur les langues officielles de l'Ontario. Des activités tout public (ateliers, formation, spectacles), mais surtout pour des personnes ou des groupes qui songent à des projets de développement communautaire francophone. Du 24 au 26 octobre 2013, à Ottawa. Info : monassemblee.ca/franconnexion.

Assurances pour le personnel enseignant régulier

Avec toutes les modifications de la dernière année touchant les journées de maladie, il peut être difficile de se retrouver dans les divers régimes d'assurance qui desservent les membres.

Les enseignantes et les enseignants ont maintenant accès à un régime de congé d'invalidité de courte durée (RCICD) en plus de leur régime d'assurance invalidité de longue durée (ILD). Quelle est la différence?

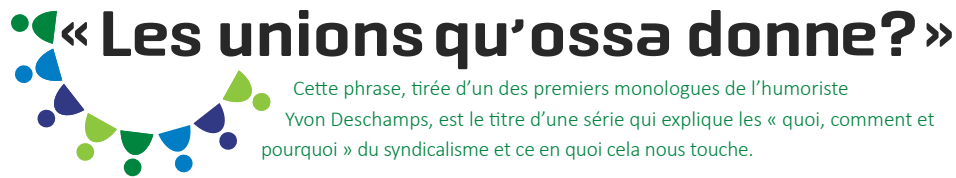
Le RCICD, géré par les conseils scolaires

Lorsque vos 11 jours de maladie à 100 % du salaire sont épuisés, le RCICD prend la relève. Vous avez alors droit à 120 jours de maladie à 90 % du salaire journalier. Le conseil scolaire gère ce programme et pourrait vous demander des précisions sur votre dossier médical. Pour savoir si ces précisions sont acceptables et conformes à la convention collective, nous vous invitons à communiquer avec votre unité.

L'ILD, c'est plus long!

L'ILD est géré par nos assureurs. Pour y accéder, l'enseignante ou l'enseignant doit avoir été en arrêt de travail pendant 120 jours (c'est ce qu'on appelle la période de carence), et ce, pour raisons médicales. Si vous êtes en arrêt de travail et que vous recevez des primes du RCICD depuis plus de 40 jours scolaires, l'AEFO vous conseille de commencer le processus de demande d'ILD. Pourquoi si tôt? Cela peut prendre plus de huit semaines (40 jours scolaires) à une ou un analyste pour étudier un dossier une fois que toute la documentation médicale est reçue. Notez que l'analyste peut soit approuver ou refuser la demande.

C'est l'employeur qui gère les assurances pour les membres des Unités 103, 201, 202, 203. Pour plus d'information, contactez votre agente ou agent.



Cette phrase, tirée d'un des premiers monologues de l'humoriste Yvon Deschamps, est le titre d'une série qui explique les « quoi, comment et pourquoi » du syndicalisme et ce en quoi cela nous touche.

Comment fonctionne le bureau provincial

Un syndicat qui compte plus de 10 000 membres, ce n'est pas une mince affaire! À l'AEFO, les membres sont regroupés en 16 unités et un bureau provincial ou siège social, situé à Ottawa.

À votre service

Le bureau provincial compte une vingtaine de personnes aux fonctions variées, parmi lesquelles on trouve : la présidence, la direction générale, la direction générale adjointe, quatre cadres traitant des relations de travail, deux cadres traitant des relations professionnelles, un cadre pour les services administratifs et un autre pour les communications, des membres du personnel de soutien comprenant des adjointes administratives, une chef de bureau, une préposée à la comptabilité, une graphiste, une archiviste, une adjointe aux communications et une réceptionniste.

Au quotidien

Le bureau provincial doit aider à mettre en œuvre les objectifs stratégiques du comité exécutif, ainsi que les orientations adoptées aux congrès d'orientation. En termes plus clairs, durant une journée typique, le personnel à Ottawa peut avoir des occupations en lien avec la formation syndicale, les griefs, l'appui à la francophonie, l'appui aux activités de la présidence, le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants (RREO), les communications, le ministère de l'Éducation, les cartes de membres, l'organisation du congrès d'orientation, le budget de l'AEFO, etc.

Et les négociations, bien sûr!

Dans le prochain En Bref, un aperçu du travail des présidences et des agentes et agents.

Un membre de l'AEFO à l'honneur

Martin Bouchard, de l'école élémentaire catholique Alain-Fortin, d'Ottawa, a reçu le Prix TFO Multimédia à l'école. « La technologie peut rendre l'école plus amusante, plus dynamique », dit M. Bouchard. Il a créé un site Web, www.classedemonsieurmartin.net, pour sa classe de 4^e et 5^e. Comme il n'enseigne plus à ces classes, le site n'est plus actif... mais vaut le coup d'œil! « Les parents ont eu autant de plaisir que les élèves à s'en servir », affirme M. Bouchard.

Sur la photo, on voit Martin Bouchard entre Caroline Morin et Donna-Lee Denham, respectivement présidente et agente de l'Unité 66. Toutes nos félicitations!



Deux jours à Queen's Park

Le président de l'AEFO, Carol Jolin, s'est rendu à Queen's Park les 24 et 25 septembre, lors de deux occasions différentes, mais également importantes.

24 septembre

M. Jolin a eu l'occasion de s'entretenir avec la ministre de l'Éducation Liz Sandals qui l'avait invité à Queen's Park. Il a notamment été question du cadre de la négociation et de la nécessité d'améliorer les services en santé mentale pour les élèves francophones, deux enjeux qui sont importants autant pour l'AEFO que pour le ministère de l'Éducation (MÉO).



M. Jolin et la ministre de l'Éducation
Liz Sandals.

25 septembre

Pour célébrer le Jour des Franco-ontariennes et des Franco-ontariens, plusieurs cérémonies ont eu lieu à travers la province : de Hamilton à Hearst, de Whitby à Marathon, en passant par Ottawa et Windsor, des centaines d'écoles et de municipalités ont fièrement affiché leurs couleurs.

À Toronto, Queen's Park affichait également le vert et blanc. Lors de la traditionnelle levée du drapeau franco-ontarien, de nombreux dignitaires étaient présents, parmi lesquels la première ministre de l'Ontario Kathleen Wynne. Il faut noter que c'était la première fois qu'une première ministre ou qu'un premier ministre de l'Ontario assistait à la cérémonie.



M. Jolin en compagnie des deux porte-parole de l'opposition pour les Affaires francophones : France Gélinas, députée du Nouveau Parti démocratique et Lisa MacLeod, députée du Parti conservateur; et Madeleine Meilleur, ministre déléguée aux Affaires francophones.

æfo75

La petite histoire de l'AEFO

En 1940, l'AEFO n'est pas encore un syndicat. La question primordiale qui va d'abord retenir l'attention des membres du comité exécutif : « discuter de l'opportunité de fonder une revue pédagogique. » La revue l'École Ontarienne verra le jour trois ans plus tard, avec en préface la phrase suivante : « Confiant dans la Providence, nous croyons à l'avenir de l'École Ontarienne. » On fixe le prix de l'abonnement à un dollar par année, pour un millier d'abonnements. L'École Ontarienne sera publiée jusqu'en 1973.



Décision en faveur de l'AEFO

Les dernières négociations collectives ont été particulières à plusieurs égards. Vous vous rappellerez que, suite aux négociations 2012, les conseils scolaires avaient porté plainte contre l'AEFO, jugeant que nous avions négocié de mauvaise foi en les éloignant des discussions que nous avions avec le gouvernement de l'Ontario.

L'AEFO a agi de cette façon car les conseils scolaires ne cherchaient qu'à sabrer davantage dans les conventions collectives. Dans ce contexte, l'AEFO a avisé les parties qu'elle n'était pas intéressée à poursuivre le dialogue avec les conseils scolaires. Nous avons donc poursuivi les discussions uniquement avec le gouvernement. Suite au dépôt de cette plainte contre laquelle l'AEFO s'est vigoureusement défendue devant la Commission des relations de travail de l'Ontario (CRTO). La CRTO a rendu sa décision le 7 août 2013 en stipulant qu'il n'y avait eu aucune négociation de mauvaise foi de la part de l'AEFO.

Programme d'apprentissage et de leadership du

Un programme pour tester vos idées : le PALPE

Vous arrive-t-il de penser que si les choses se faisaient différemment, vos élèves apprendraient mieux?

Vous êtes devant une classe d'éducation technique, en 7^e année, et vous vous mettez à espérer :

J'aimerais **tellement** améliorer la **participation** des **filles** dans l'éducation technique!*

À l'heure du dîner, vous discutez avec une collègue et vous avez la même idée, en même temps :

Et s'il existait un **réseau d'expertes** et d'**experts** en **tableaux interactifs** dans notre école?

Vous êtes en classe, vous enseignez les mathématiques. Vous aimeriez que vos élèves participent un peu plus. Soudain, il vous vient une idée :

Et si mes **élèves** utilisaient des **iPads** pour interagir avec les concepts **mathématiques** de **nouvelles** façons?*

*Ce sont de réels exemples de projets du PALPE.

Le financement va de 2 000 \$ à 30 000 \$ pour vos projets, petits et grands!

N'abandonnez pas vos idées, faites-en profiter vos collègues! Participez solo ou en groupe.



Qu'est-ce que le PALPE?

Le PALPE c'est une occasion d'apprentissage professionnel axée sur des projets et offerte tous les ans au personnel enseignant chevronné à titre individuel ou en groupe mené par une enseignante ou un enseignant.

Qui peut participer?

Le PALPE s'adresse à des enseignantes et enseignants chevronnés qui ont choisi une carrière comme titulaires de classe.

Quelles sont les exigences de sélection?

Il faut, entre autres :

- assister à une séance de formation de deux jours intitulée Compétences en leadership pour les titulaires de classe;
- réaliser les activités décrites dans la proposition;
- participer à un forum en ligne;
- partager l'apprentissage professionnel avec ses collègues;
- rédiger un compte rendu de leur apprentissage et le remettre au ministère de l'Éducation.

Quels sont les objectifs du PALPE?

- Appuyer les enseignantes et enseignants chevronnés qui entreprennent un projet autonome de perfectionnement professionnel avancé en vue d'améliorer l'apprentissage et le développement des élèves.
- Développer les compétences en leadership des titulaires de classe qui souhaitent partager leur apprentissage professionnel et leurs pratiques exemplaires à l'échelle d'un conseil ou de la province.
- Faciliter l'échange de connaissances.

Pour en savoir plus : www.edu.gov.on.ca/fre/teacher/tltp.html. Date limite : 9 novembre 2013. Info : votre déléguée syndicale ou délégué syndical, ou Claudine Laporte du bureau provincial à claporte@aefo.on.ca.

Quel genre de projets présenter?

Les demandes doivent porter sur des sujets novateurs d'apprentissage professionnel liés aux pratiques efficaces d'apprentissage et de développement des élèves. En voici une liste non exhaustive :

- élaborer des stratégies pour répondre aux besoins d'une population d'élèves ciblée;
- explorer des stratégies d'apprentissage et d'enseignement dans toutes les matières;
- mettre à l'essai des compétences et des stratégies d'enseignement dans un milieu minoritaire;
- approfondir et actualiser ses connaissances et ses compétences dans un domaine particulier;
- faire l'essai de stratégies visant l'élaboration de projets scolaires-communautaires pour renforcer chez les élèves le sentiment d'appartenance à la communauté d'expression française et le désir d'affirmation culturelle;
- étudier des stratégies visant l'utilisation des technologies et leur intégration dans le programme pédagogique.

Le PALPE – des idées formidables à partager

Le programme d'apprentissage et de leadership du personnel enseignant (PALPE), qui existe depuis 2007, demeure méconnu des membres de l'AEFO. Ainsi, ils font peu de demande pour ce programme qui pourrait leur permettre d'obtenir des sommes allant de 2 000 \$ à plus de 30 000 \$ pour réaliser un projet d'apprentissage professionnel. Les francophones sont sous-représentés en comparaison de leurs collègues anglophones chez qui le PALPE est très populaire.

Comme déléguée ou délégué, lors de votre prochaine rencontre du personnel, nous vous encourageons à faire circuler la brochure du PALPE dont des copies ont été envoyées avec cet En Bref. Aidez-nous à promouvoir ce projet pour que les membres de l'AEFO soient informés de cette initiative qui repose sur un partenariat entre le ministère de l'Éducation et les syndicats d'enseignantes et d'enseignants. Info et vidéos : www.edu.gov.on.ca/fre/teacher/tltp.html.



Congrès de l'ACELF



Des membres d'une délégation de l'AEFO ont assisté au congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) qui a eu lieu à Regina, en Saskatchewan à la fin septembre. Le thème cette année était Fiers francophones, citoyens engagés! Lors du congrès, Anne Vinet-Roy, présidente de l'Unité 60A, a été honorée pour ses cinq ans d'engagement bénévole au sein de l'ACELF. Dans l'ordre habituel : Marie-France Grégoire-Cayer, Marc Lepage, Claudine Laporte, Anne Vinet-Roy, et Carol Jolin.

Enseigner en Europe

Les écoles outre-mer du ministère de la Défense nationale en Belgique et aux Pays-Bas acceptent des demandes pour des postes d'enseignement de la prématernelle à la 12^e année, ainsi que pour enseigner le français langue première et français langue seconde.

Info : www.familyforce.ca/fr/ sous Éducation des personnes à charge – gestion. Date limite : 30 novembre 2013.

Vive les mots!

Concours pour le secondaire

- Cette année, le concours **Mordus des mots** lance à nouveau un défi à tous les élèves des 11^e et 12^e années : celui de rédiger un conte de 1 000 à 1 500 mots. Vous avez jusqu'au 25 octobre pour inscrire vos élèves au www.mordusdesmots.com. Chaque enseignante ou enseignant pourra accompagner les élèves, en profitant des ressources pédagogiques affichées sur le site du concours. Au printemps 2014, les 30 meilleurs contes seront publiés dans un recueil, tiré à plusieurs milliers d'exemplaires.
- Des prix en argent et des voyages... Voilà ce que la poésie peut faire gagner à vos élèves ou à votre école secondaire. Il s'agit d'apprendre un poème en français par cœur et de le présenter devant un public. Le site www.lesvoixdelapoesie.com/ vous donnera tous les détails. Vous pouvez également obtenir de l'aide à plusieurs niveaux : planification des cours, organisation du concours, demi-finale sur Internet, etc. L'inscription est gratuite. Info : info@lesvoixdelapoesie.com.

Œuvres littéraires pour les élèves de la maternelle-jardin à la 12^e année

FousDeLire.ca offre aux enseignantes et enseignants un répertoire de plus de 700 œuvres littéraires issues des milieux minoritaires de la francophonie ontarienne, canadienne et internationale. Chaque œuvre est présentée, par année d'études, de façon à montrer comment elle peut soutenir l'élève dans son apprentissage de la langue, sa construction identitaire et son plaisir de lire.

Du théâtre franco-ontarien tout neuf

Deux adolescents se rencontrent dans une salle de quilles. Le garçon doit bientôt partir pour l'armée. La fille rêve de partir elle aussi, d'abandonner sa terre natale. Incapables de communiquer leur détresse et leur amour inavoué, les deux jeunes perçoivent l'armée comme une porte de sortie. Une pièce qui fait réfléchir sans faire la morale. **Afghanistan**, de Véronique-Marie Kaye, aux Éditions Prise de parole : <http://prisedeparole.ca/>.



Cet été, des membres de l'Unité 103 – PAPSP et de l'Unité 60 B – Nipissing catholique ont participé au Relais pour la vie à Sturgeon Falls. Ils ont eu l'occasion d'y rencontrer Claude Gravelle, député fédéral du NPD de Nickel Belt et John Vanthof, député provincial du NPD de Timiskaming-Cochrane, pour leur parler entre autres de l'importance d'avoir une journée de reconnaissance pour les éducatrices et les éducateurs. Sur la photo, Caroline Brazeau, présidente de l'Unité 103, est la 2^e à partir de la droite.

Deux beaux défis pour votre école!

Recycle mon cell

Ce qu'il faut faire : recueillir de vieux appareils sans fil, ce qui comprend les cellulaires, les téléphones intelligents, les assistants numériques sans fil, les téléavertisseurs, les accessoires et les batteries de cellulaires, afin de courir la chance de remporter des sommes destinées aux initiatives écologiques de leurs écoles.

Les prix : dans chaque province et chaque territoire, l'école qui aura récolté le plus grand nombre de cellulaires au prorata de la population étudiante remportera une somme de 500 \$ destinée à faire avancer un projet écologique.

Date limite : 22 octobre 2013.

Info : www.srdcanada.com/recycle_mon-cell.

Un petit plus : les écoles pourront expédier leurs boîtes gratuitement en les déposant à tout emplacement de Postes Canada.

Démocratie en action pour les 14 ans et plus

Ce qu'il faut faire : soumettre une image, une vidéo ou un texte sur le thème de la démocratie.

Les prix : voyages, iPads, cartes-cadeaux, etc.

Date limite : 16 novembre 2013.

Info : www.democracy-democratie.ca/ ou 1 800 463-6868.

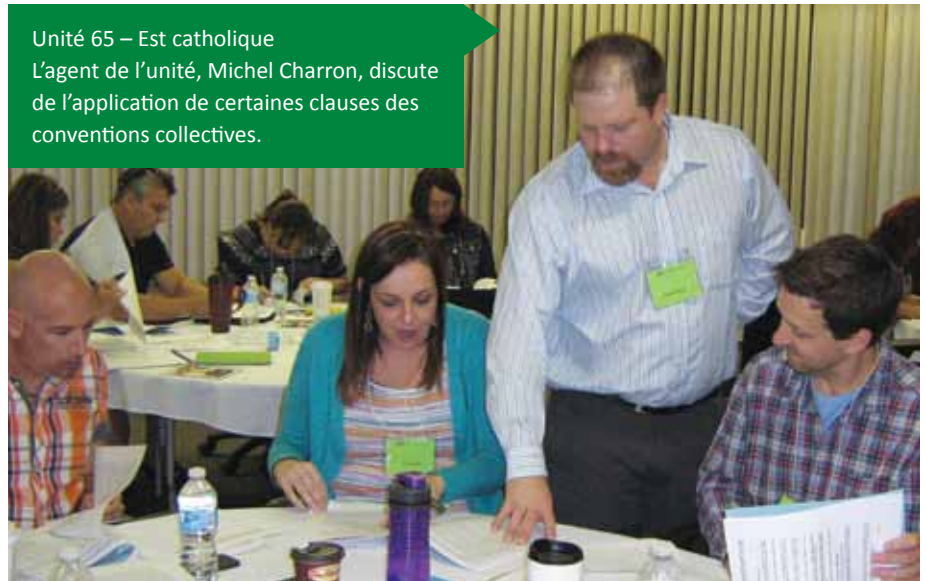
Attention : exprimez vos idées, mais en évitant de mentionner un parti politique en particulier!

Formation en province

La formation des déléguées syndicales et des délégués syndicaux bat son plein. Depuis le 27 septembre, un peu partout en province, des rencontres ont lieu pour mieux connaître la convention collective et les rouages de la machine syndicale. C'est également une excellente occasion de réseautage.



Unité 58 – Centre Sud et Sud-Ouest publique, Unité 63 – Sud-Ouest catholique, et Unité 64 – Centre-Sud catholique
Le président de l'Unité 58, Théophile Rwigimba, s'adresse aux déléguées et délégués lors de la formation à Hamilton qui a eu lieu les 4 et 5 octobre.



Unité 65 – Est catholique
L'agent de l'unité, Michel Charron, discute de l'application de certaines clauses des conventions collectives.

Unité 57 – Nord-Ouest publique et Unité 62 – Grand Nord-Ouest catholique
Des membres des deux unités juste avant la première journée de formation, qui avait lieu à Thunder Bay les 27 et 28 septembre. À droite, Yann Archambault, agent de l'Unité 57 et de l'Unité 61.



Dans les coulisses du sondage

Vous êtes déjà nombreuses et nombreux à avoir pris le temps de répondre au sondage négo. Et c'est tant mieux car saviez-vous que le sondage est un des outils les plus importants pour améliorer vos conditions de travail?

Pour mieux comprendre les dessous du sondage, En Bref a rencontré deux cadres en relations de travail au bureau provincial de l'AEFO, Anne Lavoie et Yvan Roy qui, de concert avec toute une équipe, s'assurent de sa bonne marche.



Anne Lavoie et Yvan Roy
du bureau provincial

Qu'est-ce que vous faites avec tous ces sondages?

ANNE : Au fur et à mesure que nous les recevons, nous les dépouillons et nous compilons les données.

YVAN : Chaque sondage est important. Puis il faut dire que souvent, les membres nous envoient des réponses auxquelles on n'avait pas forcément pensé. C'est pour ça que dans le sondage, on apprécie vraiment quand les membres remplissent la section Commentaires.

ANNE : Je dois dire que quand on analyse les résultats, c'est comme si on entendait la voix de toute la province!

Les priorités sont peut-être différentes d'un membre à un autre. Qui décide du choix des priorités pour les négos?

ANNE : Il ne faut pas l'oublier, nous faisons partie de toute une équipe. Nous prenons le temps qu'il faut pour analyser les réponses des membres, puis nous établissons une liste de priorités qui doit être approuvée par le comité exécutif et le conseil d'administration. Ça peut prendre des mois, mais nous voulons que tout soit prêt pour la négo 2014.

Il y a eu un sondage semblable en 2011. Comment avez-vous utilisé les résultats du sondage pendant la négo?

YVAN : Le sondage, c'est un outil essentiel pour les négociations avec le ministère de l'Éducation (MÉO) et les conseils scolaires. À la table de négociation, on a pu se servir des réponses des membres pour mieux négocier. On avait des exemples concrets. C'est d'ailleurs comme ça que nous avons pu obtenir une réduction dans la période d'accueil. C'était une des priorités qu'on retrouvait dans beaucoup de réponses.

ANNE : Oui, la période d'accueil, qui a été un des gains importants de la négo 2012.

YVAN : Il y a aussi les pratiques d'embauche pour le personnel suppléant qu'on a réussi à aller chercher grâce aux réponses des membres.

ANNE : Chaque réponse est analysée par l'équipe, puis on établit une liste de priorités. C'est avec cette liste qu'on peut négocier avec le MÉO ou les conseils scolaires. Plus il y a de membres qui ont répondu au sondage, et plus nos arguments ont du poids.

YVAN : C'est un sondage qui sert aussi aux unités locales, pas seulement aux négos avec le MÉO. Ça prend une vingtaine de minutes pour y répondre. Vingt minutes pour nous aider à améliorer vos conditions de travail!

Le sondage est en ligne
jusqu'au 20 octobre.

**ON VEUT VOUS
SONDER!**

Quels sont mes droits?

La direction m'a demandé de m'occuper du club d'échecs cette année. Malheureusement, je n'ai pas beaucoup de temps à y consacrer. Est-ce que je dois le faire?

Les activités scolaires pendant la pause du dîner, avant ou après les heures de travail, sont un choix personnel. C'est une décision qui vous revient, à vous, et non pas à la direction.

Dans chaque convention collective, le temps d'enseignement, le temps de préparation et les tâches de surveillance sont clairement énoncés, mais la participation ou la gestion d'activités parascolaires n'y figurent pas. Si votre direction vous **impose** ce genre de tâche, même après un ferme refus de votre part, elle dépasse alors les exigences de la Loi sur l'éducation. Communiquez avec votre agente ou votre agent, car il pourrait s'agir de harcèlement.

Une collègue de travail en fait trop selon moi. Elle s'occupe de plusieurs comités, et on dirait qu'elle se porte toujours volontaire pour en faire plus après les heures de classe. Que dois-je faire?

Chaque personne sait ce qu'elle doit faire. Le travail d'enseignante et d'enseignant est très exigeant : la programmation, l'enseignement, la gestion de classe... De plus, nous avons toutes et tous des intérêts divers, parfois même des passions que nous voulons partager avec nos élèves. Bien que cela soit tout à fait normal et légitime, c'est à vous de savoir si vous voulez vous engager après les heures de classe, pendant les pauses du dîner ou les récréations à l'élémentaire... et c'est à vous de fixer vos propres limites.